Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 2

Centre Local d'Information et de Coordination

CLIC
Métropole Nord-Ouest

Réseau d'accompagnement
au service des personnes âgées
et de leur entourage

SYNTHÈSE COLLOQUE

Vieillir aujourd'hui et demain : où et comment ?

Quesnoy-sur-Deûle · Mardi 9 octobre 2007

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 2

« La Personne Humaine au cœur de tout »

Note de synthèse réalisée par
Madame Laurence VERLEY (journaliste),
avec la collaboration de Monsieur Olivier MILOWSKI,
directeur du CLIC Métropole Nord-Ouest.
Journée animée par Monsieur Nicolas LEROY, journaliste.

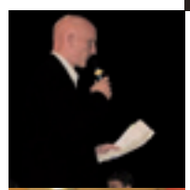

SOMMAIRE

Partie 1
Les allocutions d'ouverture _____ *page 3*

Partie 2
Les exposés _____ *page 7*

Partie 3
Table ronde 1 :
les représentations de la vieillesse en France et leur influence
sur les politiques gérontologiques _____ *page 15*

Partie 4
Table ronde 2 :
les politiques gérontologiques aujourd'hui et demain,
enjeux et perspectives _____ *page 18*

Partie 5
Table ronde 3 :
le maintien à domicile aujourd'hui et demain,
enjeux et perspectives _____ *page 21*

Partie 6
Table ronde 4 :
l'hébergement des Personnes Âgées aujourd'hui et demain,
enjeux et perspectives _____ *page 24*

Partie 7
Table ronde 5 :
la vie sociale des Personnes Âgées aujourd'hui et demain,
enjeux et perspectives _____ *page 27*

Partie 8
Conclusions du colloque _____ *page 29*

Partie 9
Liste des intervenants _____ *page 31*

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 4

1

Les allocutions d'ouverture

Roger LEFEBVRE

Betty GLEIZER

Marie Gérard MAILLET

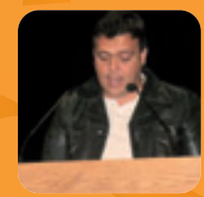
Olivier MILOWSKI

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 6

■ **Monsieur Roger LEFEBVRE,** *Maire de Quesnoy-sur-Deûle (ville d'accueil) et Vice-Président du SIVOM Alliance Nord-Ouest.*

Dans son propos, Monsieur Roger LEFEBVRE s'appuie sur une étude réalisée par l'INSEE sur l'état du vieillissement en France, dans laquelle il ressort que l'on vit de plus en plus vieux et surtout de mieux en mieux, notamment grâce aux progrès de la médecine.

Une étude qui va donc à contre-courant des idées reçues et qui met l'accent sur le souhait grandissant des Personnes Âgées de se maintenir le plus longtemps possible à domicile.

En conclusion, Monsieur Roger LEFEBVRE reprend une citation de Sainte Beuve : *« Vieillir c'est ennuyeux, mais c'est le seul moyen de vivre longtemps ».*

■ **Madame Betty GLEIZER,** *Conseiller Général du Nord (référent pour le CLIC Métropole Nord-Ouest) représentant de Monsieur Bernard DEROSIER, Président du Conseil Général du Nord.*

Madame Betty GLEIZER rappelle que depuis la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Département est devenu chef de file des politiques gérontologiques.

À ce titre, depuis le 1er janvier 2005, il définit et maîtrise le pilotage du dispositif des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC).

Pour Madame Betty GLEIZER, le CLIC doit permettre une meilleure prise en charge médico-sociale des Personnes Âgées sur un territoire géographique déterminé.

Son action, dans le respect du rôle que chaque professionnel joue, doit rendre plus cohérent les interventions et les réponses apportées aux Personnes Âgées, aux aidants familiaux et aux professionnels.

Le département se porte d'ailleurs garant de cette politique d'accompagnement définie en faveur des Personnes Âgées, à savoir :

- l'égalité de traitement envers tous les usagers ;
- la solidarité financière ;
- un pilotage départemental fort ;
- un découpage géographique cohérent.

Madame Betty GLEIZER rappelle également que le Département du Nord contribue au fonctionnement du CLIC Métropole Nord-Ouest à hauteur de 120 000 euros par an.

Cette participation départementale est d'ailleurs fixée selon le seuil de financement suivant :

- 120 000 euros par CLIC dont la population est supérieure ou égale à 100 000 habitants et dont la part des plus de 60 ans et supérieure ou égale à 18 %.

Madame Betty GLEIZER conclu ensuite de la manière suivante : *« Il est important de bien vieillir aujourd'hui et demain et nous avons pris l'obligation de prendre en considération les Personnes Âgées dans leur intégrité et leur intégralité. De notre point de vue, la Personne Âgée possède une place à part entière dans la société ».*

■ **Madame Marie Gérard MAILLET,** *Présidente de l'association « CLIC Métropole Nord-Ouest » à Saint André.*

Madame Marie Gérard MAILLET souligne que ce colloque est comme un symbole à quelques jours du démarrage de la Semaine Bleue (Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées).

En outre, elle rappelle que le CLIC Métropole Nord-Ouest a toujours souhaité depuis sa création, s'engager dans une réflexion collective sur le vieillissement qui se matérialise également en 2007 par l'organisation de sept conférences-débats sur les thèmes suivants :
- la relation d'aide et l'approche psychologique de la Personne Âgée ;
- la maltraitance chez la Personne Âgée ;
- la dépression chez la Personne Âgée ;
- pour une autre mémoire de la canicule ;
- vivre avec une Personne Âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ;

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 8

- la douleur chez la Personne Âgée ;
- l'alimentation chez la Personne Âgée.

Autant de problématiques qui ont fait ou feront l'objet de comptes-rendus disponibles sur simple demande auprès de l'équipe du CLIC dont la Présidente salut le travail et l'engagement.

■ **Monsieur Olivier MILOWSKI,** *Directeur de l'association « CLIC Métropole Nord-Ouest » à Saint-André.*

Monsieur Olivier MILOWSKI souligne que l'organisation de ce colloque est particulière et ceci pour trois raisons :

Tout d'abord, Il s'agit de la première année réelle d'activité du CLIC, même si l'association existe depuis maintenant plus de deux ans et demi.

Ensuite, ce colloque s'inscrit dans la volonté du CLIC Métropole Nord-Ouest de développer sur son territoire et avec l'ensemble des acteurs locaux (qu'ils soient professionnels ou usagers), une véritable culture gérontologique, au travers notamment d'un programme de conférences débats et de rencontres professionnelles qui a été mis en place depuis le début de l'année et qui continuera l'année prochaine avec par exemple les rencontres franco – belges de la gérontologie.

Enfin, ce colloque trouve presque son origine dans la pratique de tous les jours, le CLIC Métropole Nord-Ouest est en effet de plus en plus surpris par la population et les usagers qu'il accompagne au quotidien et par l'évolution de ses missions.

Monsieur MILOWSKI, souligne en effet qu'au-delà de facteurs sociologiques spécifiques au territoire et qu'il ne faut surtout pas négliger, le CLIC Métropole Nord-Ouest accompagne essentiellement des Personnes Âgées en situation de perte d'autonomie importante mais possédant un réseau familial et professionnel non négligeable.

Celui-ci indique d'ailleurs que de plus en plus, le CLIC Métropole Nord-Ouest rencontre une nouvelle génération, une nouvelle typologie d'aidants familiaux connaissant de mieux en mieux l'offre gérontologique, possédant une culture de service et une éthique d'accompagnement, exigeante dans la qualité du service rendu et capable de gérer le projet d'accompagnement proposé à leur parent âgé.

Préserver l'autonomie et la dignité du parent âgé, préserver et conserver l'entité familiale semblent d'ailleurs les principales demandes des aidants familiaux que le CLIC accompagne aujourd'hui.

De plus en plus, le CLIC assure également des missions de médiation familiale et de médiation professionnelle lorsqu'il y a notamment désaccord sur la situation d'une Personne Âgée.

Ce constat en terme d'accompagnement qu'il convient de ne pas généraliser a donc amené le CLIC Métropole Nord-Ouest à vouloir réfléchir sur ce que cette nouvelle génération d'aidants voudrait pour son propre vieillissement.

« Vieillir aujourd'hui et demain : où et comment ? »

Voilà donc le sujet sur lequel Monsieur Olivier MILOWSKI propose aujourd'hui de réfléchir et d'échanger.

Celui-ci précise ensuite ce que seront les objectifs de cette journée d'échanges et de réflexion, à savoir :

- analyser les enjeux du vieillissement de la population sur notre société ;
- réfléchir sur les représentations sociales de la vieillesse en France ;
- évaluer l'impact du vieillissement sur nos politiques publiques ;
- analyser les atouts et les faiblesses de nos dispositifs d'accompagnement ;
- réfléchir et promouvoir de nouvelles réponses en matière d'accompagnement et de vie sociale ;
- repenser le rôle et la place de la Personne Âgée dans notre société ;
- développer une vision pluridisciplinaire de la vieillesse ;
- développer un nouveau regard sur la vieillesse.

Monsieur MILOWSKI précise en outre que durant cette journée, des regards croisés seront donc apportés entre notamment la France et d'autres pays Européens comme la Belgique mais aussi entre les différentes sciences humaines.

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 10

Il indique également qu'après les exposés de la matinée, cinq tables rondes seront proposées qui dureront un peu plus de 50 minutes, la salle aura ensuite à chaque fois la possibilité de poser des questions et d'échanger avec les différents intervenants pendant une dizaine de minutes.

Tous les travaux de cette journée feront d'ailleurs l'objet d'une note de synthèse qui sera directement envoyée aux participants.

Monsieur MILOWSKI remercie enfin Monsieur Bernard ENNUYER qui a accepté d'être le grand témoin de cette journée et l'ensemble des personnes qui ont accepté d'intervenir durant cette journée.

Il remercie Âge Village Pro, Animagine et Pétrarque et Senior Innovation pour leur contribution à cette journée ; de même qu'il remercie Monsieur Nicolas LEROY (journaliste) qui animera les tables rondes et Madame Laurence VERLEY (journaliste) qui participera à la note de synthèse de la journée.

Pour conclure, Monsieur Olivier MILOWSKI souligne qu'en fin d'après midi, auront lieu les conclusions de cette journée, Il propose ainsi quelques questions sur lesquelles il conviendra peut-être de s'arrêter :

- Culture du don, culture de l'autonomie, comment trouver un équilibre entre ces deux valeurs dans notre approche de la Personne Âgée ?
- Avec la décentralisation, comment garantir sur le plan national, l'équité territoriale dans les réponses apportées aux Personnes Âgées ?
- Avec le développement des services d'aide à la personne, comment garantir le libre choix des Personnes Âgées les plus vulnérables et l'égalité de traitement ?
- Projet de vie collectif, projet de vie individuel, comment garantir le projet de vie individuel en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes ?
- Isolement et dépendance, quelle vie sociale pour les Personnes Âgées en perte d'autonomie à domicile ?

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 12

2

Les exposés

Myriam VAN ESPEN

Florence LASNON

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 14

Madame Myriam VAN ESPEN, experte internationale en gérontologie, fondatrice et responsable du cabinet conseil « Senior innovation » à Bruxelles, aborde à travers un exposé la question du vieillissement de la population : enjeu du 21e siècle.

Le vieillissement de la population, enjeu du 21e siècle

Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle…

Accroissement de la longévité = révolution mondiale positive.
Encouragement à combattre toutes les discriminations par rapport aux Personnes Âgées.
Prise de responsabilité de la société civile face à cette nouvelle évolution.

- Plan d'Action International du Vieillissement - ONU.
- La création d'alliances en vue de construire une société pour tous les âges.
- Plan stratégique paneuropéen - Berlin 2002 - ONU.
- Conférence de Léon - Novembre 2007- ONU.

Données

- Accroissement de la longévité de l'être humain : + de 20 ans entre 1945 et 2000.
- Révolution historique silencieuse.
- Amélioration générale des conditions de vie, du bien-être et des progrès dans le secteur des soins de santé.
- Vieillissement en meilleure santé qu'auparavant.
- Apport de beaucoup de richesses non monnayables : expérience de vie, solidarité, entraide, support familial, apport de compétences acquises …
- Génération sandwich : beaucoup de personnes de + de 50 ans s'occupent d'une personne de + de 80 ans.

Débat entre vieillesse « catastrophe » aux réalités des vieillesses plurielles

- « On vieillit comme on a vécu… ».
- Attention au discours déficitaire et à la négation de l'avancée en âge.
  - « Vieux ne veut pas nécessairement dire : pauvre, dépendant, moche et près de la mort. » pas plus que vieillissement + maladie.
  - Vieillesse = processus normal de vie depuis la conception jusqu'au dernier souffle, quel que soit l'âge auquel on meurt … ».

Axes du discours dominant et des idées reçues :

1. Le catastrophisme
2. L'âgisme
3. La médicalisation

À prendre en considération…

- Les apports non monnayables.
- Les apports financiers : patrimoine immobilier et tous les transferts privés (cadeaux, dons, legs, etc.).
- Ne pas lisser les tranches d'âge de plus de 60 ans en un seul bloc.
- Allongement des périodes de vie avant pertes et dépendance éventuelles.
- Problèmes de genre : aidants proches, situation sandwich, inégalité au travail.
- Le questionnement sur la viabilité des systèmes de protection sociale.
- La capacité d'homéostasie individuelle.

L'urgence de revisiter son système de croyances…

- Accroissement spectaculaire de la longévité sur le plan mondial :
  - progression de 20 ans depuis 1950.
  - augmentation prévue de 10 ans de progression d'aujourd'hui à 2050.
- De 2000 à 2050 :
  - Personnes âgées de + de 60 ans = 600 millions en 2000 et 2 milliards en 2050.

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 16

- Progression particulièrement rapide dans les pays en voie de développement (quadruplement prévu).

Dans un environnement en transformation :

- Europe : croissance de 20 à 28 % de 2000 à 2025.
- Amérique du Nord : de 16 % à 26 % durant la même période.
- Mutation démographique révolutionnaire.
- Conséquences sur chaque aspect de la vie individuelle, communautaire, nationale et internationale.
- Évolution attendue dans tous les domaines : social, économique, politique, culturel, psychologique et spirituel.

Éveil des consciences ?

- Le monde change…
- Qu'en est-il de notre mode de pensée et d'action ?
- Comment envisageons-nous la société de demain ?
- Allons-nous continuer à organiser la société comme au 20e siècle, en poursuivant simplement les scénarios d'organisation dessinés à l'époque, ou allons-nous nous tourner résolument vers l'avenir, en développant de nouvelles valeurs plus respectueuses de l'être humain et de son devenir ?

Situation des pays développés

La modification de la pyramide des âges pose un questionnement en matière de ressources :

- Vieillissement de la population.
- Chômage.
- Viabilité des systèmes de protection sociale.
- Concentration des Personnes Âgées en zone urbaine.
- Transformation et complexification du type de ménage (évolution des modèles familiaux).
- Généralisation du travail des femmes.
- Importante mobilité géographique des ménages.
- Phénomène des migrations de population en Europe et dans le monde.

Bref aperçu des enjeux principaux

- Considérer le potentiel positif énorme que représente les personnes dites âgées… et la pluralité des vieillesses.
- Différencier les thématiques prioritaires de réflexion et d'action selon les âges.
- Nécessité d'anticipation des pouvoirs publics et de la société civile.
- Renforcer les approches de prévention.
- Interaction entre l'ensemble des métiers en vue de créer une complémentarité positive entre les différentes compétences (approche universal design).
- Stimuler les modes d'approches transversaux favorisant une articulation fluide entre les différents dispositifs.
- Associer impérativement de façon active et responsable, les bénéficiaires de manière continuée aux réflexions, orientations et décisions prises.

Essai de réponses…

En Belgique

Mise en place opérationnelle de la notion de continuum :

- Proposer une offre adéquate à la bonne personne avec les bons moyens et les bonnes personnes = offre sur mesure.
- Ensemble : tous les niveaux de pouvoir (fédéral, régional, communautaire, local,…) ainsi que tous les acteurs (citoyens, administrations, acteurs de terrain, élus...).

Pièces du continuum :

Prévention - Habitat et soins/services - Coordination de soins et services - Prestataires professionnels et informels.

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 18

Une approche pragmatique et intégrée :

Outils : ***Le Protocole 3***

- Un accord législatif et opérationnel entre l'État Fédéral et les Communautés/régions pour 6 ans.
- Définition d'un certain nombre d'objectifs communs pour les soins aux Personnes Âgées :
  - Développer des formes de soins alternatives pour permettre le maintien à domicile et soutenir le soignant de proximité.
  - Évaluer la demande en soins des Personnes Âgées, l'objectiver par des procédures et un instrument validé (RAI) suivant le patient tout au long de son parcours de soins.
  - Intégrer et assurer la continuité des soins et des services par la concertation permanente entre les structures et les prestataires (SISD).
  - Inscrire la démarche d'intégration dans le long terme.

Un budget approprié

- Mise à disposition par le fédéral d'un budget de 174 millions d'euros.
- Les Communautés/régions sont libres d'utiliser ce budget en fonction de leurs propres priorités.
  - 20 % du budget doit être impérativement utilisé pour permettre aux Personnes Âgées dépendantes en soins de rester à domicile le plus longtemps possible.
  - Encouragement à la diversification de l'offre existante et frein à la demande future en soins résidentiels.

Le programme de soins pour le patient gériatrique

Il vise à garantir la continuité des soins avec le médecin généraliste et les autres prestataires de soins de 1re ligne.
Différentes fonctions : liaison interne, liaison externe, Hôpital Général de jour, consultation gériatrique.

Une culture de d'anticipation et de partenariat :

- Implication des Personnes Âgées dans les organisations de pensionnés, progressivement considérées au même titre que les partenaires sociaux, + Création d 'un Conseil Consultatif des Aînés sur le plan fédéral.
- Scénarios prospectifs du futur, élaborés avec les principaux scientifiques et décideurs du pays (2006).
- Comité d'Études sur le Vieillissement : rapport annuel.
- Réflexion depuis 2002 sur la thématique « Migrations et Vieillissement ».
- Reconnaissance décrétale des habitats alternatifs.
- Soutien aux aidants familiaux depuis 20 ans (6 organisations dont 5 financées par les pouvoirs publics).

La France, vue partielle d'ailleurs …

- Choc de la Canicule en 2003
  - Une journée de Solidarité nationale.
  - Plan de développement de la bien traitance (Ph.Bas).
  - Plan d'amélioration à 5 ans de la qualité de vie des malades chroniques.
  - Plan Bien vieillir.
  - Plan Borloo concernant les services d'aide à la personne.
  - Plan Alzheimer.
  - Mécanisme de décentralisation en cours (APA/PCH/RMI).
  - Convergence APA/PCH en 2010 avec constitution d'un 5e risque.

- Créativité importante du secteur associatif à la recherche de plus de proximité, de lien social, de formules alternatives d'accompagnement de la Personne Âgée, mais absence de moyens et souvent de reconnaissance…

- Questionnements …
  - Absence apparente de démarche prospective, préventive, politique et budgétaire du vieillissement, intégrée, transversale et de longue durée sur le plan national …
  - Priorité politique à l'approche médicale, sanitaire et résidentielle :

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 20

approche curative et ciblée sur la dépendance (APA). Quid de l'encouragement à l'autonomie ?
- Difficultés sur le plan de la constitution d'une offre intégrée, claire, accessible et cohérente au service du bénéficiaire et de son projet de vie citoyen ?
- Quels objectifs communs entre les parties pour le futur, en dehors de la pérennité des structures gérontologiques existantes et de la création d'emploi ?
- Quelles actions en vue de la professionnalisation des acteurs gérontologiques et de leur formation continuée ?
- Quel accueil pour les personnes handicapées vieillissantes ?
- Quelle prestation de compensation pour les Personnes Âgées devenant handicapées après 65 ans ?
- Quelle position éthique face aux fins de vie de plus en plus nombreuses ?
- Quelle prise en compte de la santé mentale dans un contexte de population vieillissante ?
- Quel développement en matière de politique du logement ?
- Qu'en est-il de l'implication de la société civile indépendamment des décideurs et des élus (ex : VCV, création du Comité National des Retraités et des Personnes Âgées) ?
- Quel projet de société pour tous les âges dans tous les domaines de la vie ?

Et le Nord Pas-de-Calais ?

- Décembre 2006 : vieillissement et dépendance - DRASS et DDASS Nord - Pas de Calais
  - Augmentation de 1,4 % par an des Personnes Âgées de + 75 ans entre 2006 et 2015. Ce scénario conduit à l'estimation de 314 000 à 327 000 de personnes de + 75 ans en 2015.
  - Augmentation du budget des aides départementales (transfert APA/RMI).
  - Offre classique en place sur le plan des 538 établissements (représentant 33 340 places) et des soins infirmiers à domicile, avec une importante concentration urbaine.
- Émergence d'une réflexion nouvelle aujourd'hui et…
  - Réflexion en marche concernant Habitat et Vieillissement (06/11/2007 UC Lille).
  - Prise en compte de la thématique des immigrés : Quelle action en direction des immigrés vieillissants ? (11/10/2007 - ENSAIT - Direction régionale de l'ACSE- Nord - Pas de Calais).

Le vrai défi : un changement de paradigme !

- Adapter la société à un monde vieillissant.
  Réflexion prospective : potentiel d'une population vieillissante comme facteur de développement ?…

- Choix de modèle de société à poser :
- Le vieillissement est considéré comme un fléau qui guette chaque individu, le gouvernement place ses priorités dans la recherche.
- L'efficacité des traitements médicaux s'accroît et a des conséquences sur l'espérance de vie.
- La population travaille plus longtemps et a recours à des assurances privées.
- L'attention des médecins se porte sur la qualité de vie, quel que soit l'âge.
- Le vieillissement est considéré comme une continuation de la phase de maturité.
- Les Personnes Âgées jouissent d'une grande considération dans la société.
- L'accent est mis sur la culture participative et intergénérationnelle ainsi que sur la vie associative.

À vous !

Imaginez les scénarios évoqués …
Rappelez-vous les questionnements soulevés…
Dans quelle société souhaiteriez-vous vivre ?…
Réfléchissez à ce que vous pouvez entreprendre à votre niveau pour y arriver …
Ne vous laissez pas impressionner par les limitations du quotidien …

Rêvez par-dessus tout et donnez libre cours à votre créativité ! Je vous souhaite de très beaux rêves… et la force de les réaliser ensuite ! Excellente journée à tous !

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 22

Madame Florence LASNON, chefs de projets à Âge Village Pro à Paris, a ensuite présenté les résultats d'une enquête réalisée en 2006 sur le thème « Le vieillissement aujourd'hui et demain : où et comment ? Une enquête, faisant suite à une précédente réalisée en 2003, qui ne prétend pas être exhaustive mais qui permet d'avoir une perception de ce que les Personnes Âgées attendent en priorité.

« Vieillir aujourd'hui et demain : où et comment ? »

Enquête 2006 réalisée par agevillagepro (www.agevillagepro.com)

Cette enquête en ligne a été menée sur une durée d'un mois en octobre 2006 et a obtenu 300 réponses contre 140 en 2003.

- 70 % des répondants (aidants) ont moins de 65 ans, 80 % étant issus du grand public.
- 60 % sont des femmes.
- Les CSP et la répartition géographique sont équilibrées.
- 60 % aident une Personne Âgée : de manière financière à 10 %, pratique à 30 %, relationnelle à 36 % et psychologique à 22 %.

La question de l'argent

70 % des répondants disent avoir pris des dispositions financières, la sensibilisation étant forte auprès des plus de 50 ans.

80 % connaissent le montant de leur retraite.

54 % envisagent des moyens de financement complémentaires de type assurance dépendance, épargne, revenus immobiliers.

De même, en cas de coup dur, la majorité prévoit ou a prévu une solution financière de type assurance vie, banque, mutuelle, placements financiers, vente de biens immobiliers.
La transmission de biens patrimoniaux a été prévue ou envisagée dans la majorité des cas, quel que soit l'âge.

La question de santé

89 % disent consulter régulièrement son médecin. Par contre, 80 % respectent le suivi médical préconisé.

Cependant 88 % des répondants estiment avoir réduit certains facteurs de risque.

On peut donc noter une forte sensibilisation en matière de prévention santé.

Une différence sensible par rapport à la précédente enquête réalisée en 2003. En effet, ils n'étaient que 80 % à consulter régulièrement un médecin, 70 % respectaient le suivi médical et 75 % estimaient avoir réduit leur facteur de risque.

La vie sociale

À la question : en famille, parlez-vous des difficultés que pourraient entraîner le grand âge ? 77 % répondent par l'affirmative : Dépendance à 30 %, logement à 25 %, aide au quotidien pour 20 %, argent pour 11 % et succession pour 10 %.

D'autres sujets sont abordés comme la maladie d'Alzheimer, l'entrée dans un établissement ou encore de nouvelles innovations à lancer pour palier le manque d'imagination ou prendre modèle sur ce qui se passe dans d'autres pays.

Parmi ceux qui ont répondu non à la question de la vie sociale, les réponses résumées sont de cet ordre : *« à 60 ans c'est trop tôt pour en parler, on verra ça dans 10 ans si je suis pas plus malade que maintenant, il sera temps… ».*

Parmi les autres réponses, on objecte les angoisses individuelles, le manque de solidarité dans la société et l'image négative que l'on véhicule ou que l'on se fait des vieux.

Les vieux jours sont évoqués entre amis pour 78 % des répondants au sondage.

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 24

Le sujet principal étant la dépendance pour 33 %, le logement arrive très près pour 30 %.

Sont également évoqués : « *l'ignorance de la vie quotidienne des gens âgés et les mesures inadaptées des gouvernants* », « *le fait d'être dépendant en tout, alors à quoi sert de continuer à vivre ?* », « *les rapports avec les enfants* », « *la maladie d'Alzheimer* », « *la préparation à la mort* »…

Pour les 22 % qui ont répondu non à la question, ils répondent qu'ils ne le font pas « par pudeur, qu'ils préfèrent parler des activités actuelles parce que c'est plus gai ou encore parce qu'ils ne se sentent pas vieillir ».

Enfin, sur la vie sociale, 76 % veillent à développer ses relations (contre 66 % en 2003) et ce par le biais d'activités associatives (40 %), culturelles (30 %) et sportives (20 %).

En cas de perte d'autonomie : quelle décision ?

La majorité des répondants souhaite rester chez elle.
Quant au surcoût entraîné par cette perte d'autonomie, la plupart répond par une solution passant par les revenus, le patrimoine, l'assurance dépendance. De fait, très peu comptent sur la collectivité, donc une forme d'assistanat, notamment pour les plus âgés des répondants.

Quelles innovations pour accompagner les handicaps au grand âge ?

Parmi les réponses à cette question ouverte on retiendra celles-ci en priorité :

« *Une réflexion culturelle est nécessaire. Actuellement c'est épuisant pour l'entourage des malades dépendants : démarches incessantes, aide psychologique, aide financière…* ».

« *Le personnel n'est pas assez qualifié, la taux d'absentéisme est important, pourquoi ?* ».

« *On constate le déni du vieillissement et des mesures non prises pour traiter le défi démographique tout proche* ».

« *La vie sociale est indispensable, est-elle assez prise en compte pour le grand âge ?* ».

Parmi les pistes relevées pour la prévention et l'aide à la vie quotidienne, les principaux thèmes retenus sont :
- La prévention médicale par le biais de visites, le bilan annuel de gériatrie, la mise en place plus efficace de réseaux gérontologiques locaux.
- L'aide à la vie quotidienne avec l'appui de professionnels d'aide à domicile, des livraisons à domicile et plus de cabinets de soins à proximité.
- Le maintien de la vie sociale afin de mieux lutter contre l'isolement.
- Une aide plus grande pour les aidants.
- La création de centres intergénérationnels par quartier ou par espace inter générations (ateliers permettant l'échange de savoirs, d'expériences ou d'enseignements, comme par exemple l'informatique, la cuisine, la couture, le jardinage, les jeux, la lecture, le soutien scolaire etc.).
- La création de centres locaux favorisant la coordination, un « guichet unique » pour toutes les formalités (en quelque sorte les CLIC !!!).
- La création des centres de stimulation pluridisciplinaires sous forme d'ateliers.
- La mise à disposition de différents services au sein des centres de quartier : bricolage, santé, service social, guide financier.
- Des visites chez l'habitant une fois par semaine ou des contacts téléphoniques réguliers.
- Des villages sociaux où les Personnes Âgées sont intégrées à la vie.
- Des domiciles situés dans la cité (quartiers ou villages), des centres de coordination des services à domicile, des lieux de vie de jour plus conviviaux.
- Des taxis courses – une assistance administrative – des boutiques mobiles – des navettes – des services d'assistance minute.
- Des consultations gériatriques proches.
- Une assistance 24/24 par Internet via Webcam pour rester en contact avec la société/ se parler par Internet avec retransmission d'images via des sites spéciaux.
- Des maisons « intelligentes, des logements adaptés, des visites et conseils d'ergothérapeutes.

D'autres avouent ne pas avoir d'imagination ou encore ne plus supporter la solitude, ce qui les empêche de réfléchir…

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 26

Tout ceci étant résumé, il apparaît évident : « *qu'avant de concevoir des nouveaux services, il faudrait que tous ceux existants fonctionnent…* » où soient connus du public ! (cqfd)

Enfin, au terme de cette enquête, certes réalisée sur un panel restreint, il apparaît que la prévention sociale est au cœur des préoccupations et que l'adaptation du logement au handicap est un des critères fondamentaux pour le maintien à domicile.

Résultats plus détaillés en ligne sur les sites :
www.agevillage.com et www.agevillagepro.com.

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 28

3

Table ronde 1 : les représentations de la vieillesse en France et leur influence sur les politiques gérontologiques

De gauche à droite :
Dominique LE DOUJET, Alain VILLEZ,
Marie Thérèse CASMAN, Bernard ENNUYER
et Mohammed MALKI

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 30

Monsieur Bernard ENNUYER, sociologue et directeur de l'association d'aide à domicile « Les Amis » à Paris, grand témoin de cette journée rebondit d'emblée sur les propos précédemment tenus avec l'impétuosité qui le caractérise.

« Oui, les vieux vieillissent bien et la France vieillit bien. Il est plus que temps de changer l'image négative que l'on se fait du vieillissement. J'en ai assez de ce terrorisme dont sont victimes les Personnes Âgées et il serait bon d'enfin prendre des précautions concernant les chiffres qui sont parfois trop imprécis. En effet selon l'INSEE on est vieux à 60/65 ans, ce qui représente une population de 13 millions de personnes en France. Pour ma part, je considère qu'on est vieux à 80/85 ans. Ce qui nous ramène à 1, 4 millions d'individus concernés. De même, cessons de parler de vieux, nous avons bien à faire à des bénéficiaires, je dirais même des citoyens. Il est urgent de prendre des précautions avec les chiffres. De même, et je reviens sur l'enquête d'Âge Village présentée par Florence LASNON. Le problème de l'argent est crucial quand on vieillit et la question de l'hébergement est selon moi centrale et non pas secondaire ».

Monsieur Dominique LE DOUJET, psychologue et président d'honneur de l'association « Psychologie et Vieillissement » abonde en ce sens.

« Quelle est l'image du vieillissement en France ? Si l'on prend comme référence Jeanne Calment, alors il est sûr que l'image de la longévité est toute autre. Il est évident que le nombre d'années de vie augmente sans cesse et que l'on attend de plus en plus tard pour mourir.
D'un point de vue génétique, l'homme est programmé pour vivre au moins jusqu'à 125 ans. Les accidents de la vie font que l'on meurt plus tôt.
Par boutade, si l'on prenait tous les médicaments prescrits par les médecins, sûr qu'on tomberait plus souvent malade. De toutes les façons pour les médecins, un vieux est forcément un malade !
Qu'est-ce qu'un vieux ? On parle désormais de plus en plus de vieux du travail, donc de jeunes vieux qui sont considérés comme de la matière grise et de la main d'œuvre à bon marché…
Pour ma part, bien mourir doit être considéré comme un projet de vieux. Alors oui, je dis attention à ce qu'on fait dire aux chiffres et cessons cette stigmatisation du vieillissement qui induit des effets plus que pervers ».

À la question de savoir s'il existe des différences d'appréciation dans d'autres pays, comme par exemple la Belgique, Madame Marie-Thérèse CASMAN, sociologue à l'Université de Liège répond sans ambiguïté.

« Oui, nous avons un regard différent sur le vieillissement en Belgique. En France, vous n'avez pas de représentation positive sur le sujet. Par exemple en terminologie, vous utilisez aisément le terme de « prise en charge » qui est extrêmement lourd de négation. Autre exemple, on dit « accompagner un enfant dans la vie » et pour une Personne Âgée vous parlez de « placement ». Pour ma part ce terme est propre aux objets, pas aux personnes. Également vous parlez de maisons de repos ou de retraite, enlevez le « e » et vous serez plus près de la réalité. Comme quoi, il est plus que temps de prendre conscience du poids des mots souvent lourds de sens négatif ».

Monsieur Alain VILLEZ, directeur adjoint de l'URIOPSS Nord - Pas de Calais aborde la question des politiques publiques pour la vieillesse et l'autonomie, il répond à la question : « *L'enjeu n'est-il pas à l'avenir de développer une politique du vieillissement au lieu d'une politique vieillesse ? ».*

« La représentation sociale que l'on se fait de la vieillesse influence à l'évidence les politiques publiques. De mon point de vue, il est clair qu'il existe une discrimination envers les personnes les plus âgées. Celles-ci souffrent d'être mises à l'écart. Pour revenir aux politiques, c'est dans les années 80 que s'est opérée la bascule. Auparavant, nous étions dans une logique de planification de l'État. Puis nous sommes passés à une politique qui donne la priorité à la vie sociale, au maintien à domicile et son corollaire : la politique de l'habitat. Dans le même temps, on n'a pas pris assez conscience que la population des Personnes Âgées a évolué. Une évolution qui passe par une prise en charge plus forte des Personnes Âgées qui se trouvent de plus en plus nombreuses en perte d'autonomie. Et dans le même temps on a oublié de les intégrer dans une participation à la vie sociale.
Il faut donc repenser une politique globale du vieillissement et reconnaître ce que l'on appelle le 5e risque.
Certes, l'effet de la canicule de 2003 a éveillé les consciences, mais la question a été seulement esquissée, le vrai cap n'a cependant pas été franchi… ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 32

En qualité de responsable projets d'Accordages à Paris, Monsieur Mohamed MALKI répond à la question sur la ségrégation et la discrimination dont est victime la vieillesse dans notre société.

« On trouve toujours un autre plus âgé que soi-même. Ceci me rappelle l'histoire d'un enfant de 5 ans qui avait régressé et refaisait à nouveau pipi au lit. En creusant son comportement, la psychologue a compris que cet enfant ne voulait pas avoir 5 ans. Il ne voulait pas grandir, pas vieillir en quelque sorte.

Notre politique sociale cloisonne les populations. Il y a les vieux, les immigrés, les jeunes, les productifs, on parle même maintenant de jeunes majeurs. À Accordages, nous travaillons dans une démarche intergénérationnelle et légion sont les expériences et exemples qui illustrent l'énorme décalage qui existe entre les générations. De fait, souvent les vieux oublient les jeunes qu'ils étaient et a contrario, les jeunes n'arrivent pas à vieillir. Les rencontres intergénérationnelles sont de ce point de vue capitales, elles permettent de faire évoluer les mentalités et la représentation que l'on se fait de l'autre… ».

Une vision partagée par le public du colloque avec cependant des bémols, comme le souligne Madame Nathalie MATHIS, écrivain biographe, qui considère aussi qu'il peut y avoir danger à trop vouloir se mettre à la place de l'autre et qu'avant d'organiser de telles rencontres, il convient d'abord de bien identifier les problèmes et les attentes des uns et des autres.

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 34

4

Table ronde 2 : les politiques gérontologiques aujourd'hui et demain, enjeux et perspectives

De gauche à droite :
Régis ROSE, Anne Sophie DUPERRAY,
Marguerite Marie DEFEBVRE,
Chantal LEFEBVRE et Jean Louis PLAYE

Bernard ENNUYER

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 36

Monsieur Régis ROSE, directeur adjoint de la Mutualité Sociale Agricole du Nord, est questionné sur les conséquences de la décentralisation sur les politiques gérontologiques.

« La MSA a toujours encouragé le maintien à domicile de ses ayants-droits et a notamment été à la base de la création de maisons rurales dans le cadre de programmes nationaux aidés par des aides directes. La décentralisation a facilité notre travail, car le fait de travailler sur le terrain nous a fait gagner en efficacité, en coordination et nous permet de répondre au plus juste des besoins. Il est important de travailler au plus proche, car cela permet de nous adapter aux spécificités qui ne sont pas identiques d'une région à l'autre ».

La CRAM Nord Picardie, deuxième financeur des CLIC, représentée par Madame Anne-Sophie DUPERRAY (responsable du service des actions gérontologiques), travaille depuis 2001 sur la prévention et la préservation de l'autonomie des Personnes Âgées. *« Nous travaillons en concertation avec le Conseil Général du Nord et avec les CLIC pour lancer et mener des actions de partenariat sur le terrain, afin de répondre aux besoins précis du public des Personnes Âgées, notamment par le biais de maintien de diverses activités. Pour nous, il est essentiel d'adapter les politiques aux territoires ».*

Madame Marguerite Marie DEFEBVRE, médecin de santé publique à la DRASS Nord - Pas de Calais, confirme la volonté de l'État de rendre plus autonomes les Personnes Âgées, notamment en mettant l'accent sur les soins préventifs.

« La prévention est au cœur de notre action sur le terrain ».

La décentralisation est un plus pour le Conseil Général du Nord, représenté par Madame Chantal LEFEBVRE (responsable du pôle Personnes Âgées/Personnes Handicapées à la DTPAS Lille Métropole).

« Le rôle des départements évolue, la compétence politique locale se renforce et nous travaillons en partenariat étroit avec les acteurs de terrain. C'est ainsi que pour le département du Nord, nous avons créé 8 directions territoriales afin de répondre aux besoins spécifiques des populations qui sont différentes que l'on soit en milieu urbain ou rural ».

Président du CLIC de Carrières Solesmes (dans le Cambrésis), Monsieur Jean-Louis PLAYE rappelle le rôle de simplificateur des Centres Locaux d'Information et de Coordination.

« Ce n'est pas le cas dans toutes les départements, mais dans le Nord, les CLIC ont les moyens de travailler. En effet le Conseil Général du Nord respecte notre vocation associative et notre rôle de coordinateur au service des Personnes Âgées ».

Si tel est le cas dans le Nord, Monsieur Bernard ENNUYER, sociologue, souligne les grandes disparités qui subsistent d'un département à l'autre.

« Le transfert des charges et impôts de l'État vers les départements a conduit à une plus grande inégalité. Et ce que je constate c'est que finalement les ayants-droits ont finalement moins d'aides qu'il y a 15 ou 20 ans ».

Monsieur Luc BROUSSY, directeur du « Mensuel des Maisons de Retraite » et du cabinet EHPA conseil, abonde à son tour sur les incohérences constatées.

« Les Personnes Âgées veulent rester chez elles le plus longtemps possible et les politiques relayent cette volonté alors que dans le même temps ils sont très fiers dès qu'il s'agit d'inaugurer des maisons de retraite. Souvent se pose la question économique, à savoir quelle solution est la moins chère, le maintien à domicile ou la maison de retraite. De mon point de vue, la question n'est pas pertinente. Les maisons de retraite permettent de mutualiser les besoins et sont plus avantageuses. Et d'une région à l'autre les tarifs vont du simple au quadruple. Pour exemple, le prix d'une journée à Privas en Ardèche est de 31 euros, contre 120 à Paris. Et au regard des normes obligatoires de plus en plus exigeantes en terme de sécurité, d'hygiène et autres, l'accès aux maisons de retraite sera de plus en plus réservé aux personnes les plus aisées. Il serait temps enfin de réfléchir à un système plus cohérent ».

Monsieur Alain VILLEZ, directeur de l'URIOPSS Nord - Pas de Calais souligne l'exercice délicat de la planification.

« La question du choix se pose entre un modèle très centralisé basé sur le modèle de la Sécurité Sociale et de l'ordonnance de 1945, ou un modèle nouveau qui pose le principe de la décentralisation, tout en respectant une cohérence nationale. À partir de là se présente la difficulté de la régulation nationale tout en respectant les politiques des départements. Le véritable enjeu du 5e risque est bien celui-là ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 38

Monsieur Dominique LE DOUJET, psychologue et président d'honneur de l'association « Psychologie et Vieillissement » repose le problème de la difficulté du passage du domicile au lieu collectif.

« Pour certaines Personnes Âgées, ce passage est ressenti comme violent. Mais beaucoup reconnaissent que vivre en maison de retraite présente des avantages, car rester seul chez soi, c'est aussi prendre le risque de mourir seul. La question de l'autonomie est primordiale. Et bien souvent, c'est en passant par la case hôpital que l'on se rend compte que l'on a perdu son autonomie et donc la perte de décision du lieu où l'on va terminer ses jours ».

Monsieur Mohamed MALKI, responsable projets d'Accordages est interrogé pour savoir si les populations issues de l'immigration sont assez prises en compte dans les politiques publiques.

« Les Personnes Âgées issues de l'immigration vieillissent le plus souvent au sein de leur famille avec leurs enfants, leurs petits-enfants. Et l'on retrouve une majorité de femmes parmi elles. On s'est aperçu que ce public connaît peu ou pas les services auxquels il a droit. Heureusement, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie a permis de mieux connaître cette population et donc de la faire accéder aux services appropriés à ses besoins ».

Monsieur Bernard ENNUYER, sociologue, répond quant à lui à la question sur les Personnes Âgées handicapées vieillissantes ;

« Force est de constater que les handicapés ont réussi, mieux que bien d'autres, à s'organiser et à se faire entendre. Ils exercent un véritable lobbying auprès des pouvoirs publics et cela est efficace. Il y a encore quelques années, les handicapés mourraient beaucoup plus tôt. Puis le fossé s'est comblé et leur espérance de vie a rejoint celle des gens dits normaux. Selon une enquête réalisée en 2000, les handicapés étaient considérés comme vieux à 40 ans ! Désormais, ils survivent à leurs parents. Et comme le soulignait à juste titre Patrick Bury : l'handicapé ne prend pas sa retraite… Oui, les handicapés ont su mieux s'organiser que d'autres populations ».

Madame Myriam VAN ESPEN donne son regard critique d'experte internationale sur les politiques d'accompagnement des Personnes Âgées en France.

« La complexité de la réalité en Belgique nous oblige à nous parler, à échanger. Cela vous manque en France. En 2003, j'ai entendu des promesses allant dans ce sens, mais je n'ai rien vu de concret sur le terrain, là où les professionnels rencontrent de grandes difficultés. Il serait temps que vous sortiez de cette succession de plans et qu'enfin vous parliez, travailliez en cohérence et définissiez des objectifs communs. C'est ainsi que cela se passe en Belgique, en Hollande. Je ne dis pas que tout est facile, mais on le fait et ça marche. De même, il faudrait que vous puissiez enfin faire une offre équitable partout, sous contrôle budgétaire rigoureux. En Belgique nous sommes tenus à faire des rapports réguliers, nous sommes évalués selon des cahiers des charges préalablement définis. Cette rigueur nous oblige à rendre des comptes, à travailler en concertation pour une plus grande efficacité. En Belgique, c'est le citoyen qui s'organise, qui décide. En France, les Personnes Âgées sont trop prises en charge, on décide pour elles, et cela me dérange. Je ne dis pas qu'il faille faire un « copié/collé » de notre expérience, mais je déplore votre manque de dialogue… ».

Une intervention d'un représentant syndical des retraités, présent dans la salle, souligne quant à lui les conséquences négatives de la loi de décentralisation.

« Il est plus qu'urgent de bâtir un vrai plan Marshall au niveau national. Actuellement les différents plans sont plutôt des catalogues, les plans restent en plan. Pour avoir visité de nombreuses maisons de retraite en Europe, je considère qu'en France nous possédons des mouroirs modernes où les Personnes Âgées attendent leur fin. Il est temps de secouer le cocotier et d'organiser une vraie mobilisation… ».

Et Bernard ENNUYER de conclure cette seconde table ronde en considérant que le débat sur la première urgence est selon lui une question dangereuse et mal posée.

« L'urgence, cela se construit sur le long terme. Et d'abord, il convient de définir clairement le contrat social entre les citoyens, nous vivons encore sur des vieux schémas. Il est temps de bâtir et de maintenir un contrat social pas uniquement sur un plan national, mais aussi mondial ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 40

5

Table ronde 3 : le maintien à domicile aujourd'hui et demain, enjeux et perspectives

De gauche à droite :
Catherine GILSON, Guy SUDRE,
Myriam VAN ESPEN, Jean Louis PLAYE,
Anne DELCOURT, Patrick GEIGER,
Danièle BECQUAERT,
Marie Thérèse CASMAN
et Bernard ENNUYER

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 42

Monsieur Patrick GEIGER, directeur adjoint de la DDTEPP du Nord et délégué territorial Nord de l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP) à Lille, évoque la loi du 26 juillet 2005 (loi Borloo) et ses conséquences sur la professionnalisation et le développement du secteur de l'aide à domicile.

« Avec cette loi et la généralisation des chèques emplois service, il est évident que les champs du service à la personne s'est considérablement élargi. Il y a eu un indéniable rapprochement de l'offre et de la demande. Les offres de services à la personne ont progressé de plus de 50 % par an et ce surtout dans le secteur marchand. Pour le Nord, on est passé de 44 entreprises au début à 155 à ce jour. Les services à la famille présentent un potentiel fort qui va continuer à se développer ».

Madame Anne DELCOURT, coordinatrice du SYDO à Lille considère que *le développement du secteur marchand du service à domicile « titille » la profession dans son ensemble et que cela contribue au développement de ce secteur. Pour elle, l'arrivée de nouveaux acteurs autres que les associations, est plutôt une bonne chose, même si cela provoque quelques remous. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la personne est au centre du dispositif et que cela doit profiter au développement d'une plus grande qualité des offres.*

Présidente de l'UNA Nord, Madame Danièle BECQUAERT considère que le développement du secteur marchand a obligé les associations à s'arrêter et à réfléchir sur leur façon de travailler.

« Nous avions trop la tête dans le guidon, nous avons donc été mis dans l'obligation de changer nos comportements et notre façon de voir, notamment en mettant noir sur blanc nos projets de service et d'accueil des personnes.
La loi de juillet 2005 a conduit à organiser et à mettre en place des formations beaucoup plus qualifiantes. La loi Borloo a certes provoqué un battage médiatique fort, mais a quand même permis une meilleure lisibilité de ce secteur. Nous n'avons rien contre la concurrence du privé, elle a d'ailleurs toujours existé. Cependant il ne faudrait pas que cela occulte les valeurs associatives qui sont les fondements de notre action ».

Monsieur Jean-Louis PLAYE, président de l'ADMR de Cambrai Est, modère cette vision.

« Opposer nos pratiques de fonctionnement peut avoir un effet vicieux sur le plan éthique. Intervenir auprès des Personnes Âgées n'est pas un acte anodin, on le sait des cas de maltraitance existent. Travailler auprès de Personnes Âgées, sans formation, pour moi c'est un « non » ferme et définitif et bon nombre d'associations pleurent de voir leur travail saboté de cette manière ».

Monsieur Bernard ENNUYER ne mâche pas ses mots sur le sujet.

« Cessons de vouloir opposer le secteur marchand à celui des associations. Ils savent faire mieux que nous, ils sont là pour vendre. Faut-il à tous prix montrer que nous sommes meilleurs qu'eux ? Sachez que les prestataires marchands se « fichent » de ce genre de considération. Ils ont le droit d'exister. Leurs services et les nôtres sont de différente nature. En qualité de directeur de services à domicile depuis 30 ans, je n'ai pas attendu pour instaurer des règles de qualité. Par ailleurs et par expérience la procédure tue la procédure. On me rétorque à Paris que « ma » qualité coûte trop chère. Cette démarche de qualité se retourne finalement contre nous et la loi Borloo qui oblige à rendre des comptes finit par se retourner contre nous. Il annonçait vouloir créer de l'emploi et finalement on se rend compte que la plupart des emplois créés représente du 1/3 temps ».

À savoir s'il existe une réelle volonté pour favoriser le maintien à domicile, Madame Danièle BECQUAERT, présidente de l'UNA Nord repose la question cruciale de la formation des personnels :

« Car s'occuper des Personnes Âgées ne s'improvise pas, c'est un vrai métier qui n'est pas facile ».

Monsieur Guy SUDRE, consultant et responsable de GSC à Six Fours rappelle que la notion d'aidant naturel est faussée :

« Personne n'est naturellement fait pour aider, même quelqu'un de sa famille. Aider une Personne Âgée, c'est au minimum 30 heures par semaine. Quant aux Personnes Âgées, il faut savoir que seuls 10 % de leur temps sont réellement occupés. Le reste du temps, elles s'ennuient, d'où la nécessité d'une présence plus importante auprès d'elles, alors que l'on se rend compte que les intervenants à domicile ont de moins en moins de temps à leur consacrer ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 44

Madame Caroline GILSON, bénévole au sein de l'association « Baluchon Alzheimer Belgique » à Bruxelles expose une expérience belge (exportée du Québec) de maintien à domicile.

« Afin de permettre aux « aidants » dont un membre de la famille est atteint de la maladie d'Alzheimer, de pouvoir souffler quelques heures ou quelques jours, l'association propose la présence à domicile de « baluchonneuses », des personnes spécialement formées. Ainsi l'aidant qui a un nécessaire besoin régulier de répit et de repos, peut penser à lui pendant une durée de 3 à 15 jours et être rassuré. L'association « Baluchon Alzheimer » a bien pris conscience du découragement et de la solitude des aidants qui sont souvent mal compris ».

Une expérience dont une dame de l'assistance aurait bien aimé bénéficier pour son conjoint atteint de la maladie, elle avoue avoir faillit mourir d'épuisement, n'ayant pas reçu l'aide voulue pendant des années. Tout au mieux elle a vu se succéder de nombreuses aides qui n'avaient pas forcément la formation requise pour s'occuper de personnes atteintes de cette lourde pathologie.

Madame Marie-Thérèse CASMAN, sociologue belge met l'accent sur la dérive qui consiste à mélanger politique de la vieillesse et celle de l'emploi.

« Les services à domicile c'est très bien, mais il faut aussi faire jouer la solidarité familiale. Certes, celle-ci est inégalitaire, car tout le monde ne bénéficie pas d'un enfant ou d'un parent disponible et prêt à faire face à ce type d'aide. D'ailleurs on se rend compte que l'on va plus aider ceux que l'on aime que celles et ceux qui en ont réellement besoin… Par ailleurs on se trouve confronté à de réels problèmes de personnel, tant il est difficile d'intervenir à domicile dans l'intimité de la personne concernée ».

Madame Myriam VAN ESPEN, experte internationale en gérontologie, conclut cette table ronde sur un « coup de colère ».

« Quand j'entends certaines interventions, je me dis que le véritable enjeu n'est pas compris. Je n'ai pas entendu une seule fois parler du projet de vie de la Personne Âgée face à des personnes qui ont exprimé avec courage et émotion leur vécu et leur expérience personnelle. Il ne faut pas perdre de vue que l'on a à faire à des personnes et non pas à des politiques économiques… ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 46

6

Table ronde 4 : l'hébergement des Personnes Âgées aujourd'hui et demain, enjeux et perspectives

De gauche à droite :
Guy DUSAUTOIR, Luc BROUSSY,
Serge GUNST, Bernard ENNUYER
et Isabelle MALLON

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 48

Monsieur Luc BROUSSY, directeur du « Mensuel des Maisons de Retraite » et du cabinet EHPA conseil revient sur les conséquences de la réforme de tarification des EHPAD et de la loi du 2 janvier 2002 qui vise à rénover l'action sociale et médico-sociale, sur la préparation de l'entrée dans ce type d'institution.

« Cette loi a permis de contractualiser l'entrée dans les EHPAD, ce qui n'existait pas auparavant. Désormais il existe une politique de suivi, ce qui est un point positif. De même, la tarification fait l'objet d'une clarification entre les trois organismes payeurs que sont l'État, les conseils généraux et l'assurance maladie ; sans oublier la part qui revient aux familles. Cette loi a également permis l'instauration de cahiers des charges qualitatifs et enfin de mieux quantifier les besoins en terme de personnel. Cependant, tout n'est pas aussi simple et positif. En effet, on se rend compte des dérives d'une médicalisation à outrance et de ce que cela génère en terme de coût qui augmente d'année en année. Par ailleurs, si l'on parvient à peu près à réaliser une évaluation à l'interne ; celle externe, au niveau des pouvoirs publics, est loin d'être faite. En outre, les files d'attente pour la création de ce type d'établissement ne font qu'augmenter et il faut faire face à un cruel manque de places, ce qui a pour conséquence de faire monter les prix de journée et donc de créer des inégalités de plus en plus grandes… ».

Monsieur Dominique LE DOUJET, psychologue et président d'honneur de l'association « Psychologie et Vieillissement » pose la question de savoir ce que l'on demande exactement aux professionnels qui s'occupent de personnes en fin de vie.

« À ces accompagnants, la plupart du temps mal payés, on demande d'accomplir des gestes difficiles auprès de personnes « inquiétantes ». On leur demande d'aller aux confins de l'humain et il faut bien prendre conscience qu'on ne sort jamais complètement indemne quand on s'occupe de personnes en fin de vie… ».

Monsieur Serge GUNST, directeur du CH de Jeumont et correspondant régional secteur médico-social ADEHPA et de la FHF, évoque quant à lui la grande difficulté d'accueillir des personnes qui sont de plus en plus désorientées et qu'il faut savoir rassurer et accompagner dans des situations difficiles.

Difficulté également abordée par son collègue, Monsieur Guy DUSAUTOIR, directeur du centre hospitalier de Le Quesnoy.

« Nous devons faire face à un réel problème d'organisation dans la prise en charge des personnes dépendantes entrant en EHPAD, ceux que l'on appelle d'ailleurs les « hospitalo-requérants ». Alors qu'ils sont de plus en plus nombreux, on nous demande d'en réduire les effectifs de moitié. Comment allons nous faire pour les accueillir demain ? En outre, nous avons à faire à des personnes qui demandent réellement à être accueillies dans nos structures et à d'autres qui ne le demandent pas. Il faut bien comprendre que pour ces personnes, le choix n'existe pas et que la question se pose d'abord en terme de places disponibles et de tarifs pratiqués. C'est à ce niveau que la véritable sélection s'opère… ».

Madame Isabelle MALLON, sociologue et maître de conférences à la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie à l'Université Lumière de Lyon 2 répond à la question sur les moyens d'encourager le maintien du lien familial pour les Personnes Âgées accueillies en établissement.

« Maintenir le lien familial en concertation avec les professionnels est important, mais difficile à préserver. L'objectif de chaque parent est d'amener ses enfants à l'autonomie. Avec la vieillesse, on aboutit à une inversion de cette situation. On ne peut plus comme avant demander aux familles de s'occuper de leurs aînés dépendants. En effet, nous sommes confrontés à des problèmes d'histoires de familles heurtées. La famille n'est pas ou plus un lieu ou une solution magique, car elle peut aussi se montrer destructrice. Alors attention à ce que l'on fait ou ce que l'on voudrait faire en la matière… ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 50

Point de vue relayé par Monsieur Bernard HERVY, fondateur et président du Groupement des Animateurs en Gérontologie.

« La famille représente un lien essentiel. Mais attention à ne pas se tromper. Je m'insurge quand on parle de lit ou de patient. Nous avons à faire à des personnes la plupart du temps désorientées, quasi dépossédées de leur jugement et de leur décision. Il est important de bien comprendre la manière dont l'entourage familial, amical ou de voisinage réagit. De ce point de vue, on ne fait pas tout pour favoriser la venue et la présence des familles au sein des établissements. Ces établissements sont avant tout des lieux de vie qu'il faut expliquer, présenter, faire visiter et dans lesquels il faut favoriser les contacts et les échanges avec le personnel. A l'instar de ce qui se passe au sein des établissements scolaires entre les parents d'élèves et les professeurs (…).

Permettez-moi de réagir sur le terme « hospitalo-requérant » entendu tout à l'heure. Il s'agit pour moi d'une vision égocentrique de notre métier ! Parlons d'abord et avant tout de la vie sociale de la personne dont on s'occupe, qu'il faut écouter et comprendre les besoins.

Le lieu où l'on vit, quel qu'il soit est un lieu où l'on a envie de vivre. A l'évidence, il manque de consultation, de dialogue dans cette approche.

- *A quand le rapprochement entre le projet institutionnel et les attentes réelles des Personnes Agées ?*
- *Quand sera reconnue la compétence des intervenants ?*
- *Notre fonctionnement ne pourra passer que par l'ouverture, la participation, la démocratie dans son sens noble.*

Alors, je dis attention aux réponses toutes faites et méfions nous des solutions « copiées/collées ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 52

7

Table ronde 5 : la vie sociale des Personnes Âgées aujourd'hui et demain, enjeux et perspectives

De Gauche à droite :
Bernard HERVY, Catherine GILSON,
Dominique LE DOUJET,
Myriam VAN ESPEN, Dominique KERN,
une bénévole de l'association
GRANDPARENFANT et Anne BRILLOT

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 54

« Cette dernière table ronde a permis de présenter des expériences intergénérationnelles menées au sein d'associations, notamment celles de « Générations et Cultures – Vieillir Autrement » à Lille représentée par Madame Murielle SENLECQUES, coordinatrice, ainsi que « Grandparentenfant » de Wasquehal représentée par Madame Anne BRILLOT (chargée de mission) et une bénévole de l'association.

À Villeneuve d'Ascq, des dames âgées de 82 à 96 ans sont intervenues dans une classe d'enfants afin de leur raconter des récits de luttes sociales qu'elles avaient vécues. Les Personnes Âgées sont devenues des actrices devant ces enfants qui ont ensuite traduit ce qu'ils avaient compris et entendu par des poèmes et des aquarelles qui ont été réunis dans un livret largement distribué. Une exposition relatant les événements de 1936, a permis de réaliser un travail de mémoire utile à ces dames et très enrichissant pour les enfants. D'autres expériences, comme la mise en place d'un atelier culinaire, est également devenu une réussite au sein de la maison de quartier. Alors que les jeunes avaient quelques réticences à s'y rendre au début, cet atelier est devenu un rendez-vous incontournable pour ce groupe qui se gère désormais tout seul.

« Le tout est de vaincre ses peurs et ses à priori entre générations » conclut Madame Murielle SENLECQUES.

Même constat à Wasquehal au sein de l'association « Grandparentenfant » qui participe activement à l'opération « Wasquehal en fête », qui favorise les rencontres entre générations dans les différents quartiers de la ville ; ce qui a permis de pérenniser un festival rock qui touche jeunes et Personnes Âgées de 14 à 85 ans. Une expérience qui essaime à l'extérieur et qui prouve que l'on peut vivre, grandir et vieillir ensemble.

Monsieur Dominique KERN, docteur en sciences de l'éducation et formateur à l'École Supérieure en Travail Éducatif et Social de Strasbourg, confirme quant à lui qu'il est important de vaincre ses peurs et la discrimination envers la vieillesse.
« Vieillir cela s'apprend, mourir aussi et c'est beaucoup moins douloureux et plus simple quand on est accompagné dans ces étapes… L'accès à la culture pour les Personnes Âgées est tout à fait possible à condition de battre en brèche les aspects négatifs liés à la vieillesse que sont l'isolement, la solitude, la dépendance. On néglige en effet trop souvent les aspects positifs du vieillissement. Les Personnes Âgées sont notre culture, elles en font partie intégrante… ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 56

8

Conclusions du colloque

par Monsieur Bernard ENNUYER,
sociologue et directeur de l'association d'aide à domicile
« Les Amis » à Paris.

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 58

« La plupart du temps je refuse que l'on me pose des questions sur les Personnes Âgées, de même je n'ai rien à dire sur le sujet de la maltraitance. D'ailleurs, je considère que les questions sur les Personnes Âgées sont souvent mal posées, donc à partir de là, il ne peut y avoir de réponses satisfaisantes. Cessons d'ailleurs de parler en termes de généralités, car il est question de personnes, donc d'individualités.

Pourquoi voulez-vous que les institutions soient parfaites alors que nous ne le sommes pas ?

Confucius disait : « Ce qu'on sait savoir qu'on sait – Ce qu'on ne sait savoir qu'on ne sait pas ».

Je souhaite simplement souligner plusieurs choses. Rappelons-nous que la notion de classe sociale est importante. Il nous faut revoir nos croyances et raisonner en termes de d'individuel collectif. Plutôt que de répondre à des questions, je préfère les poser :
C'est quoi la place des Personnes Âgées dans notre société ?
À quel âge devient-on vieux ?
Comment négocier les contraintes collectives qui sont fortes ?
Comment mieux faire appel à la citoyenneté ?

À l'évidence, le débat est posé, il faut le poursuivre pour enfin apporter les bonnes réponses ».

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 60

9

Liste des intervenants

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 62

Monsieur Bernard ENNUYER
Sociologue et directeur de l'association d'aide à domicile « Les Amis » à Paris
Adresse : 12 rue Jacquemont - 75017 PARIS
Téléphone fixe : 01.44.85.29.10
Téléphone portable : 06.07.13.78.73
Adresse email : bernard.ennuyer@lesamis17.fr ou les.amis@wanadoo.fr
Site Internet : http://les-amis-service-domicile.com

Madame Myriam VAN ESPEN
Experte internationale en gérontologie, fondateur et responsable du Cabinet Conseil « Seniors Innovation » à Bruxelles, Belgique.
Adresse : Cabinet - Conseil SENIOR INNOVATION,
Chaussée de Roodebeek 114/1, 1200 BRUXELLES - Belgique
Téléphone fixe : 00.32.2.779.04.88
Portable : 00.32.475.84.09.67
Adresse email : info@seniorinnovation.com
Site Internet : http://www.seniorinnovation.com

Madame Florence LASNON
Chef de projets, Age Village, PARIS.
Adresse : ETERNIS - 32, rue de l'échiquier - 75010 PARIS
Téléphone fixe : 01 42 46 65 00
Adresse email : florencelasnon@agevillage.com
Site Internet : http://www.agevillagepro.com

Monsieur Dominique LE DOUJET
Président d'honneur de l'Association « Psychologie et Vieillissement », docteur en psychologie et psychologue au Centre Hospitalier Guillaume Régnier à Rennes
Adresse : 136 boulevard de Sévigné - 35700 RENNES
Téléphone portable : 06.08.97.34.07
Adresse email : dominique.le-doujet@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.psychogeronto.com

Monsieur Alain VILLEZ
Directeur adjoint de l'URIOPSS Nord - Pas de Calais et conseiller technique à l'UNIOPSS, Lille
Adresse : URIOPSS Nord - Pas de Calais, 34 rue Patou - 59000 LILLE
Téléphone fixe : 03.20.12.83.50
Adresse email : a.villez@uriopss-npdc.asso.fr
Site Internet : http://www.uriopss-npdc.asso.fr

Monsieur Dominique KERN
Docteur en sciences de l'éducation, enseignant formateur à l'École Supérieure en Travail Educatif et Social de Strasbourg
Adresse : 03 rue Sédillot, BP44 - 67065 STRASBOURG
Téléphone fixe : 03.88.21.19.90
Téléphone privé : 03.88.45.17.13
Adresse email : dominique.kern@estes.fr

Madame Marie Thérèse CASMAN
Sociologue à l'Université de Liège, Belgique
Adresse : Institut des sciences humaines et sociales, BAT B13 PSBH,
Chemin du Trèfle, 14000 LIÈGE - Belgique
Téléphone fixe : 04.366.3168
Téléphone potable : 0475.460429
Adresse email : MT.Casman@ulg.ac.be

Monsieur Luc BROUSSY
Directeur du « Mensuel des Maisons de Retraite », directeur du Cabinet EHPA conseil et directeur de l'Executive Master « Politiques Gérontologiques et Gestion des EHPAD » à Sciences Po, PARIS.
Adresse : 20 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Téléphone fixe : 01.40.21.72.11
Adresse email : luc.broussy@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.ehpa.fr

Monsieur Mohammed MALKI
Responsable projets, Accordages, PARIS
Adresse : ACCORDAGES, 16 rue du Général Brunet - 75019 PARIS
Téléphone fixe : 01.47.70.79.67
Téléphone portable : 06.80.74.01.72
Adresse email : contact@accordages.com
Site Internet : http://www.accordages-intergeneration.com

Monsieur Guy SUDRE
Consultant et responsable de GSC à Six Fours
Adresse : SARL Guy Sudre, 11 rue E. Duclaux - 75015 PARIS
Téléphone portable : 06. 81. 62. 83. 81
Adresse email : guysudre@aol.com
Site Internet : http://www.gscgroupe.com

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 64

Madame Marguerite Marie DEFEBVRE
Médecin de santé publique, inspection régionale de la santé, DRASS Nord - Pas de Calais, Lille
Adresse : DRASS Nord - Pas de Calais, 62 boulevard Belfort - 59000 LILLE
Téléphone fixe : 03.20.62.66.43
Adresse email : marguerite-marie.defebvre@sante.gouv.fr
Site Internet : http://nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr

Madame Chantal LEFEBVRE
Responsable Pôle PA/PH, DTPAS de Lille, Conseil Général du Nord
Monsieur Jean Pierre LEMOINE
Directeur DTPAS de Lille, Conseil Général du Nord
Adresse : DTPAS Lille Métropole, O5 rue Louis Blanc - 59000 LILLE
Téléphone fixe : 03.20.43.95.12
Adresse email : clefebvre@cg59.fr
Site Internet : http://www.cg59.f

Madame Anne-Sophie DUPERRAY
Responsable du Service Actions Gérontologiques
Adresse : CRAM Nord Picardie, Division de l'Action Sanitaire et Sociale,
11 allée Vauban - 59662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Téléphone fixe : 03.20.05.79.37
Adresse email : anne-sophie.duperay@cram-nordpicardie.fr
Site Internet : http://www.cram-nordpicardie.fr

Monsieur Régis ROSE
Directeur Adjoint de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Nord, CAPINGHEM
Adresse : MSA du Nord - 59716 LILLE CEDEX 09
Téléphone fixe : 03.20.00.20.02
Téléphone portable : 06.08.97.67.84
Adresse email : rose.regis@msa59.msa.fr
Site Internet : http://www.msa59.fr

Monsieur Jean Louis PLAYE
Président du CLIC de Carnières Solesmes, Rieux en Cambrésis.
Président de l'ADMR de Cambrai Est, Rieux en Cambrésis
Directeur général d'ACCES, RIEUX EN CAMBRÉSIS
Adresse : Site des Jardins de Brunehaut, 07 rue Joseph Dollet -
59277 Rieux en Cambrésis
Téléphone fixe : 03.27.72.19.05
Téléphone portable : 06.14.84.73.92
Adresse email : jl.playe@wanadoo.fr ou jean_louis_playe@hotmail.fr
Site Internet : http://www.acces-asso.fr

Monsieur Patrick GEIGER
Directeur adjoint de la DDTEFP du Nord et délégué territorial Nord de l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP), Lille.
Adresse : DDTEFP Nord Lille, 77 rue Gambetta - 59033 LILLE CEDEX
Téléphone fixe : 03.20.12.55.34
Adresse email : patrick.geiger@dd-59l.travail.gouv.fr ou
patrick.geiger@travail.gouv.fr
Site Internet : http://www.servicesalapersonne.gouv.fr

Madame Danièle BECQUAERT
Présidente d'UNA Nord, Lille
Adresse : 96 avenue de la Mer - 59140 DUNKERQUE
Téléphone fixe : 03.20.12.93.33
Adresse email : una.nord@wanadoo.fr, d.becquaert@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.una-nord.fr

Madame Anne DELCOURT
Coordinatrice de SYDO, Lille
Adresse : SYDO, 06 rue Jean Roisin - 59800 LILLE
Téléphone fixe : 03.20.06.44.62
Adresse email : sy.do@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.sydo.org

Madame Caroline GILSON
Bénévole de « Baluchon Alzheimer Belgique », Bruxelles
Adresse : avenue du Paepedelle, 87, B - 1160 Bruxelles - Belgique
Téléphone fixe : 00.32.2.673.7500
Téléphone portable : 0472.900.868
Adresse email : baluchon@belgacom.net
Site Internet : http://www.baluchon-alzheimer.be

Monsieur Bernard HERVY
Fondateur et président du Groupement des Animateurs en Gérontologie (GAG), animateur coordinateur au sein des hôpitaux gériatriques Broca et La Rochefoucauld à Paris
Adresse : GAG, 5 rue Ernest de la Tour, 94310 Orly
ou Groupe hospitalier BROCA-LA ROCHEFOUCAULD-LA COLLEGIALE,
Groupement hospitalier universitaire Ouest, 54-56 rue Pascal - 75013 PARIS
Téléphone portable et messagerie : 06.65.59.57.33
Téléphone fixe (standard) : 01.44.08.30.00
Adresse email : gag.asso@aliceadsl.fr ou bernard.hervy@brc.aphp.fr
Site Internet : http://www.affinitiz.com/space/www.gag

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 66

Madame Isabelle MALLON
Sociologue et maître de conférences, Faculté d'Anthropologie et de Sociologie, Université Lumière Lyon 2
Adresse : 24 rue Camille Roy - 69007 LYON
Téléphone fixe : 04.78.58.08.74
Adresse email : Isabelle.Mallon@univ-lyon2.fr

Monsieur Serge GUNST
Correspondant régional secteur médico – social ADEHPA et de la Fédération Hospitalière de France, Jeumont.
Adresse : CH Jeumont - BP 139 - 59572 JEUMONT
Téléphone fixe (standard): 03. 27. 53. 00.70
Adresse email : direction@ch-jeumont.fr ou s.gunst@ch-jeumont.fr
Sites Internet : http://www.ad-pa.fr et/ou http://www.fhf.fr

Monsieur Guy DUSAUTOIR
Directeur du Centre Hospitalier de Le Quesnoy.
Adresse : CH de Le Quesnoy - BP 20061 - 59530 LE QUESNOY
Téléphone fixe : 03.27.14.86.05
Adresse email : direction@ch-lequesnoy.fr
Site Internet : http://www.ch-lequesnoy.fr

Madame Murielle SENLECQUES
Coordinatrice de l'Association « Générations et Cultures – Vieillir Autrement » à Lille
Adresse : Association « Générations et Cultures – Vieillir Autrement »,
61 rue de la justice - 59000 LILLE
Téléphone fixe : 03.20.57.04.67
Adresse email : generationsetcultures@nordnet.fr
Site Internet : http://www.mnelille.org/assofiche.php3?asso=Gnrationsetcultures

Madame Gisèle THERAIN
ou un représentant de l'association GRANDPARENTENFANT,
Madame Anne BRILLOT (chargée de mission).
Adresse : GRANDPARENTENFANT - 41 avenue de Flandre - 59290 WASQUEHAL
Téléphone fixe : 03 20 89 82 93
Adresse email : contact@grandparenfant.asso.fr
Site Internet : http://www.grandparenfant.asso.fr

Renseignements et informations :
Monsieur Olivier MILOWSKI, Directeur, CLIC Métropole Nord-Ouest,
100 rue du Général Leclerc 59350 SAINT-ANDRÉ
Téléphone : 03.20.51.60.83
Email : clicmetropolenordouest@orange.fr

Notes

Synthèse colloque 7/12/07 10:45 Page 70

CLIC

Métropole Nord-Ouest

Réseau d'accompagnement au service des personnes âgées et de leur entourage

---

CLIC Métropole Nord-Ouest
100 rue Général Leclerc - 59350 Saint-André
E-mail : clicmetropolenordouest@orange.fr
Directeur : Monsieur Olivier Milowski

Tél. 03 20 51 60 83

LAMBERSART
LOMPRET
MARQUETTE-LEZ-LILLE
PÉRENCHIES
QUESNOY-SUR-DEÛLE
SAINT-ANDRÉ
VERLINGHEM
WAMBRECHIES

W "*double e*" - Siret 404 209 181 00019 - Tél. 03 20 78 18 71 - Photos CLIC Métropole Nord-Ouest - Illustration Delize.